

Zone Artisanale de l'Orme 54385 NOVIANT AUX PRES France
Tél. 03 83 23 68 68

DECLARATION UE CONFORMITE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection, n**ous déclarons que l'Equipement de Protection Individuelle neuf suivant :

E2254-000	VESTE CUIR CROUTE RHT
E2254-100	VESTE CUIR CROUTE RHT/ DOS PROBAN retour épaules en cuir
E2251-000	VESTE CUIR FLEUR
E2251-100	VESTE CUIR FLEUR/ DOS PROBAN retour épaules en cuir



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 ZWIJNAARDE, en Belgique, a effectué l'Examen UE de Type et a établi les Attestations d'Examen UE de Type N°033/2021/0229 et 033/2020/1019 valable jusqu'au 17/03/2026, pour la veste cuir / dos Proban®

Cet EPI de catégorie 2 répond à la norme harmonisée suivante :



A1 + classe 2 (Classe 1 Partie Proban)
EN ISO 11611 (2015)
Protection soudeurs

Fait à Noviant-Aux-Près, le 17/03/2021,
Par Eric Keller, Directeur Général

Signature et cachet de l'entreprise

edc PROTECTION
ZA de l'Orme - 54385 Noviant-aux-Prés
Tél. 03 83 23 68 68 - Fax 03 83 24 14 11